



Internationaux de France U18 Boys

Jeudi 17 au Lundi 21 Avril 2025

GOLF DU PRIEURÉ - "PARCOURS OUEST"

RÈGLES LOCALES SPECIFIQUES (MATCH PLAY)

Les présentes Règles Locales annulent et remplacent toutes les précédentes. Elles complètent les Règles Locales Permanentes des Épreuves Fédérales, sur lesquelles elles prévalent.

HORS LIMITES R18-2 :

Délimités par les clôtures et grillages ou par des lignes blanches .
La zone de practice est Hors Limite

CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS (Y compris les obstructions inamovibles) R16.1 :

Obstructions inamovibles :

- La route bétonnée à gauche du trou n° 1.
- Les berlinoises le long du chemin à gauche du trou n°1.

PARTIES INTEGRANTES DU PARCOURS

- Toutes les routes et chemins y compris gravillonnés.

CONDITIONS PARTICULIERES : PLACER LA BALLE

Si la balle repose dans la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d'origine ou une autre balle à moins d'une longueur de carte de score de l'emplacement de la balle d'origine.

TEMPS DE JEU :

Le Comité a établi un temps de jeu maximum qui ne devra pas être dépassé, de **3h42**.

RECOMMANDATIONS

- La **R18.3** permet de jouer une balle provisoire en cas de doute sur la localisation de la balle.

Accueil et appel d'un arbitre : +33 (0)1 34 76 65 65 (touche 1)